

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

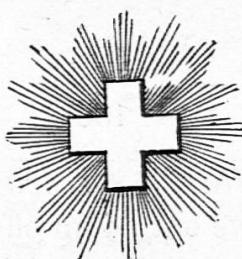
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI X^{me} ANNÉE

N^o 41.



LAUSANNE

15 Mars 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Jardins d'essais scolaires.* — *Revue de la Suisse allemande (Suite).*
— *Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. Neuchâtel. Allemagne.* — PARTIE
PRATIQUE : *Méthode pour l'enseignement du vocabulaire.* — *Rédaction.* —
Orthographe. — *Comptabilité.*

JARDINS D'ESSAIS SCOLAIRES

Les expériences sur l'emploi des principales matières fertilisantes du commerce ont été faites en 1912 dans 11 jardins scolaires du canton de Vaud, selon le programme adopté pour l'année précédente. Les rapports que nous avons reçus de MM. les instituteurs qui ont organisé et dirigé ces essais constatent tous leurs heureux résultats, même dans les cas où, pour des circonstances diverses, les matières employées n'ont pas produit tous les résultats que l'on attendait.

Pour l'organisation de ces expériences, nous renvoyons à l'article paru dans le numéro du 2 avril 1910 de l'*Educateur* et nous nous bornerons à relever les observations contenues dans les rapports de MM. les instituteurs.

M. E. Jaquier à Arzier note ceci : les élèves ont montré beaucoup d'intérêt au travail et les résultats les ont vivement intéressés. C'est certainement un bon moyen de leur faire mettre en pratique les leçons de sciences sur les engrains chimiques et un dérivatif aux travaux habituels de la classe. Il est bon aussi que les parents voient que nous ne pensons pas constamment à enseigner à leurs enfants de belles « théories », comme ils le disent, mais que nous savons aussi nous intéresser aux choses de la terre. Nous ne pouvons que recommander à nos collègues de faire ces essais.

Rapport de M. P. Mottaz, à *Suscévaz* : Les engrais appliqués à la culture de la betterave ont eu un effet très marqué sur la végétation. Mes élèves n'ont pas été seuls à le remarquer ; notre plantation, située dans la réserve de chasse de Chamblon, a eu beaucoup à souffrir du gibier ; en outre, les souris n'ont pas laissé une betterave entière. Dans ces conditions, il ne nous est pas possible de faire une comparaison, d'après des pesages qui n'accuseraient pas le véritable résultat.

M. A. Roulier, à *La Rippe*, relate que ses élèves ont travaillé avec plaisir, quelquefois en dehors des heures de classe. (Il y avait en outre un essai de variétés nouvelles de pommes de terre et les soins à la pépinière fruitière.) Ils ont été fort intéressés par l'expérience, surtout au moment de la récolte.

M. L.-J. Bussy, à *Bièvre*, annonce que les conditions de l'essai sur pommes de terre ont été mauvaises, par suite de la qualité défectueuse des semenceaux, de la nature argileuse du sol et des pluies continues de l'année. Malgré cela, ses élèves ont pris part avec beaucoup d'intérêt aux divers travaux.

« Je crois vraiment qu'ils offrent le moyen de leur faire trouver du goût à leur vocation d'agriculteurs et de leur faire aimer le sol qu'ils cultivent. »

Nous extrayons ce qui suit du rapport de M. H. Guignard, à *Vaulion* :

« Dans les essais que nous avons entrepris en 1912, les élèves se sont montrés extrêmement intéressés et ont fait eux-mêmes tout le travail avec grand plaisir. Beaucoup d'agriculteurs sont venus, à différentes époques, contrôler la végétation et ont demandé que l'on continue nos expériences. Nous comptons donc recommencer des essais l'an prochain et désirerions, pour cette fois, étudier l'effet des engrais chimiques sur les prairies.

M. Tissot, à *Mézières*, nous écrit ceci :

« Nos élèves, presque tous futurs agriculteurs, continuent à montrer beaucoup d'intérêt aux essais. Nous avons remarqué aussi avec plaisir que les grandes personnes ne dédaignaient pas de s'intéresser à nos modestes travaux et s'arrêtaient volontiers près de nos parcelles. Des essais de variétés de pommes de terre, faits à côté des essais d'engrais, ont eu particulièrement du succès. Cette année-ci, nous continuerons les expériences sur les mêmes parcelles avec une céréale, blé du printemps ou avoine. Quant au rapport sur les résultats obtenus en 1912, je ne puis mieux faire que de vous transmettre un de ceux faits par les élèves de ma classe. »

Rapport sur les essais d'engrais du jardin scolaire de Mézières.

Cette année, comme les précédentes, nous avons fait des essais

d'engrais sur pommes de terre. Nous avons tout d'abord préparé le terrain avec soin ; nous l'avons divisé en cinq parcelles d'une superficie de dix mètres carrés chacune.

Une fois le terrain préparé, nous avons enfoui 48 tubercules sains et de moyenne grosseur dans chaque parcelle. Quatre parcelles reçurent de l'engrais et la cinquième fut gardée comme témoin. La 1^{re} parcelle reçut de l'engrais PKN (superphosphate potassique azoté) ; la 2^{me}, l'engrais PK (superpho potassique) ; la 3^{me}, l'engrais PN (superpho azoté), et la 4^{me}, l'engrais KN (potassique azoté).

A différentes reprises, nous avons fait des observations. Le 10 juin, la parcelle PKN, c'est-à-dire celle qui avait reçu l'engrais complet, possédait une très belle végétation. La parcelle PK n'offrait que peu de différence avec la parcelle témoin ; c'est le manque d'azote qui se faisait sentir, car la végétation était jaune, rabougrie. La parcelle PN présentait une belle végétation, qui, cependant, n'égalait pas celle de PKN ; cependant, l'azote avait beaucoup influencé sur la beauté de cette parcelle. Enfin la parcelle KN avait une végétation assez bonne, mais n'était pas comparable aux parcelles PKN et PN. Nous avons fait une nouvelle observation le 31 juillet, mais les parcelles en retard n'avaient fait que très peu de progrès ; la parcelle témoin était tout à fait mauvaise.

Les rendements ont été les suivants, par parcelle de 10 m.² :

Parcelle PKN	28,5 kg.	de tubercules
» PK	17,45 »	»
» PN	22,1 »	»
» KN	19,7 »	»
» témoin	17,9 »	»

Ces essais sont d'une grande utilité pour l'agriculteur, car il se rend compte des différents éléments qui peuvent manquer à son terrain et il peut l'amender convenablement. Il remarque aussi quels sont les engrais qui conviennent le mieux à chaque culture.

ED. BEZENÇON.

La classe de M. E. Perroud, à Oppens, a expérimenté en 1912, pour la deuxième année, avec une culture d'avoine, les essais de 1911 ayant beaucoup plu aux élèves. Voici les conclusions par lesquelles M. E. P. termine son rapport :

« Jusqu'à maintenant, mes élèves ont montré beaucoup de courage dans les travaux qui leur incombent; plusieurs, qui ne sont pas des phénix, s'intéressent davantage à ces essais, qui les touchent de près, qu'au programme scolaire. J'estime que c'est pour eux (et ils le sentent eux-mêmes) d'une grande importance, puisque cette étude rentre dans leur programme de sciences; il est plus simple et plus efficace de leur enseigner la chose pratiquement. Les renseignements concernant les essais sont tirés du carnet d'agriculture que possède chaque élève garçon et où nous notons toutes nos observations.

Il est agréable de constater que les parents s'intéressent à ces essais et s'occupent des résultats obtenus; cela ne peut être qu'utile aux bons rapports qui doivent exister entre l'école et les parents.

Nous disposons de peu de temps, car il doit être partagé entre les essais d'engrais et les soins à donner à nos deux pépinières, fruitière et forestière.

Pour ma part, j'aime ces travaux; n'étant plus sous la discipline assez stricte de la classe, tel élève se révèle comme il l'est réellement. J'apprends à mieux les connaître, ce qui est indispensable pour arriver à se faire aimer et craindre de tous. De plus l'instruction, surtout pour ce qui les concerne, ne leur paraît plus superflue, inutile, pour traire et faucher, mais ils se rendent compte que si la pratique est bonne, la théorie est excellente. »

L'expérience faite en 1912 par la classe de M. Dumuid, à *Bassins*, continuation de celle de l'année précédente, a porté sur une culture de betteraves fourragères, qui a donné des résultats très satisfaisants.

« Les enfants ont accompli les différents travaux avec joie et intérêt; plusieurs cette année ont questionné le maître sur l'utilité et la raison d'être des différents travaux d'entretien. Ils ont toujours tous pu être occupés : les grands ont fait les semis, étiqueté les parcelles, noté les différences dans la végétation; les petits se sont occupés spécialement du nettoyage des parcelles, de l'enlèvement des pierres. Comme l'année précédente, il a été procédé au relevé du plan de cultures. Ce qui a le plus vivement intéressé les élèves, c'est la récolte, qu'ils ont faite eux-mêmes; sous le contrôle du maître, ils ont effectué les pesées et noté le rendement de chaque parcelle. L'un d'eux a relevé les résultats sur une grande feuille et les a affichés au pilier public, afin que tout le monde puisse en prendre connaissance. Les élèves ont vendu la récolte et le produit de la vente sera affecté à une course scolaire.

En résumé, le jardin d'essais a été une source d'intérêt, d'observation et d'activité nouvelle pour tous les garçons. Malgré les inconvénients résultant de la coïncidence des vacances avec les travaux importants des expériences, nous persistons à recommander la création de jardins d'essais scolaires, comme étant un complément utile de l'enseignement des sciences naturelles et une source d'observations utiles et intéressantes. »

M. A. Renaud, à *Villarzel*, termine ainsi son rapport :

« Les élèves de ma classe, 12 garçons et 6 filles, ont exécuté tous les travaux, soit ensemencement, sarclages, récolte et pesages. Ils y ont témoigné toujours

beaucoup de goût et le travail s'est fait à temps, assez rapidement et avec joie. Pas un n'aurait voulu manquer le jour du champ d'essais et quelquefois, sur la demande des élèves, nous y avons travaillé durant les vacances, afin que le travail soit exécuté en temps voulu. En somme, je puis dire sans réserve aucune que ces travaux d'essais de semences et d'engrais sont appréciés des élèves comme des parents. »

(*A suivre*).

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE (Suite).

Le corps enseignant d'*Appenzell (Rh.-Ext.)* s'est constitué en société cantonale, avec assemblée générale, assemblée de délégués, conférences locales et de district, afin de mieux sauvegarder ses intérêts et ceux de l'école.

Le canton de *Zurich*, où l'entrée en vigueur et la mise à exécution de la nouvelle loi sur les prestations de l'Etat a donné lieu à quelques discussions, a repoussé, le 22 décembre, une loi prévoyant la reprise par l'Etat des établissements d'instruction supérieure de *Winterthour* et la création de sections de l'Ecole cantonale dans des localités en dehors de *Zurich*. *Winterthour* possède ses établissements depuis 1830 et a dépensé, de ce fait, 2,65 millions pendant ces 30 dernières années ; le 30 % des élèves qui les fréquentent viennent d'autres localités.

Le 15 décembre, le canton d'*Argovie* a rejeté une loi augmentant le taux de l'impôt. Les ressources nouvelles devaient permettre d'augmenter les traitements du corps enseignant ; celui des maîtres primaires devait être porté à 2000 fr. et celui des maîtres secondaires à 3000 fr. La loi d'impôt prévoyait même huit augmentations de 100 fr. chacune. Voilà des années et des années que le corps enseignant de ce canton attend une amélioration de sa situation. — Aux bâtiments du *Neuhof*, les réparations et transformations, du montant de 70 000 fr., sont maintenant terminées et l'établissement pourra s'ouvrir au printemps. Le comité s'occupe actuellement du choix d'un directeur.

A *Lucerne*, le Grand Conseil a adopté une motion demandant une augmentation de 400 fr. du traitement du corps enseignant. Dépense totale : 225 000 fr. Les autorités de la ville ont décidé de créer une Ecole d'administration et de chemins de fer, qui est d'ores et déjà assurée d'une subvention fédérale.

Nidwald a organisé, au mois d'octobre, un cours méthodique pour l'enseignement de la langue maternelle, sur l'initiative de l'inspecteur cantonal. Sa fréquentation était obligatoire pour tous les maîtres et maitresses.

A *Bâle-Ville*, en attendant une augmentation générale de l'échelle des traitements, le corps enseignant a été gratifié d'allocations spéciales pour le renchérissement de la vie. Les maîtres ont reçu 150 fr., les maitresses 100 fr. et les maitresses frœbeliennes 50 fr.

Le corps enseignant du canton de *Soleure* a été convoqué à des cours d'une durée de 2 (degré inférieur) à 4 jours (degrés moyen et supérieur) destinés à le familiariser avec le nouveau Manuel fédéral de gymnastique.

Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — ECOLES NORMALES — L'exposition des dessins et travaux manuels sera ouverte du 19 mars au 3 avril, salle Est, 3^e étage.

*** S. P. V. Assemblée des délégués. — L'assemblée annuelle des délégués de la S. P. V. a eu lieu le samedi 1^{er} mars, à Lausanne, sous la présidence de M. Justin Magnenat. Toutes les sections du canton étaient représentées. Ouverte à 10 heures du matin, par l'exécution du chant n° 15, du « Chœur d'hommes » la séance continua par la lecture d'un consciencieux procès-verbal, adopté sans observation, mais non sans applaudissements, hommage rendu à notre dévoué secrétaire. L'assemblée ensuite se lève pour honorer la mémoire des collègues qui ne sont plus et que la mort a pris à la tâche. Le président donne ensuite lecture de son rapport sur l'activité du Comité pendant l'année écoulée. Ce rapport très documenté fait l'objet d'une discussion nourrie et provoque un échange d'idées très intéressantes. Il constate la bonne marche de notre société et son accroissement réjouissant; son effectif est actuellement de 1203 actifs et 156 auxiliaires. Les comptes, présentés par le caissier et vérifiés par une commission spéciale, sont adoptés sans observation, avec remerciements à celui-ci pour la bonne tenue de ses registres.

L'assemblée se prononce sur le choix des sujets à soumettre au Département pour être mis à l'étude dans les conférences officielles de districts. Elle décide d'adopter ceux proposés par le comité de la S. P. R., pour le congrès de 1914.

Ces deux sujets sont les suivants :

- 1^o L'éducation civique et la culture nationale à l'école populaire.
- 2^o L'augmentation de la subvention fédérale à l'Ecole primaire.

Il y aura lieu d'étudier ces deux questions à fond dans les assemblées de printemps, de nommer des rapporteurs qui présenteront leur rapport en automne, lors des assemblées de sections, et ceux-ci seront envoyés aux rapporteurs généraux qui seront désignés à cet effet par le Comité de la S. P. R. Sur la proposition d'un de ses membres, l'assemblée des délégués décide de protester énergiquement par la voie de la presse contre la décision des autorités de Nyon, au sujet de la bonification du traitement du corps enseignant primaire de la localité. Cette mesure a provoqué une indignation générale et l'*Educateur* en a parlé en son temps.

Le dernier article à l'ordre du jour était l'examen des vœux des sections; rien de spécial à mentionner et le *Bulletin* en donnera une analyse plus complète.

Disons en terminant que cette séance laborieuse a laissé une bonne impression de travail suivi, de parfaite entente et que les délégués ont témoigné leur pleine confiance vis-à-vis du Comité cantonal. C'est un encouragement pour celui-ci et une forte garantie pour la prospérité de notre chère S. P. V. A. D.

JURA BERNOIS. — Société pédagogique jurassienne. — L'assemblée générale a chargé la section de Biel de prendre en mains pour trois ans la direction de la Société pédagogique jurassienne. Le Comité sortant de

charge avait convoqué samedi passé à Neuveville les membres du nouveau comité central pour lui remettre ses pouvoirs. Dans cette séance tout intime, le nouveau président, M. Albert Baumgartner, instituteur à Bienne, a félicité les collègues neuvevillois de leur excellente administration et de la peine qu'ils se sont donnée pour maintenir l'effectif de l'association à un chiffre respectable. Il a insisté sur la nécessité de resserrer les liens qui unissent entre eux les membres du corps enseignant jurassien et de rester fortement attaché à la Société pédagogique de la Suisse romande.

En 1915, la Société pédagogique jurassienne fêtera à Bienne le 50^{me} anniversaire de sa fondation; il est à croire que, d'ici là, ceux qui se tiennent encore à l'écart du groupement régional, voudront bien lui témoigner autant de sympathie et d'intérêt qu'à la grande association suisse — Schweiz. Lehrerverein — dans laquelle ils sont entrés en masse l'année passée, ce dont nous sommes loin de les blâmer, d'ailleurs.

Outre M. A. Baumgartner, président, le nouveau Comité central se compose de MM. Armand Aufranc, maître au Gymnase, vice-président; Albert Mathey, instituteur, secrétaire; Mlles Marg. Chatelain, maîtresse secondaire, caissière, et Louisa Brandt, institutrice, membre adjoint.

H.

*** **Pension des élèves de l'école normale.** — A l'avenir, le prix de pension des élèves des écoles normales de l'Etat subira une augmentation, selon le règlement du 11 février 1913. Le minimum est de 250 francs, auxquels viennent s'ajouter des relèvements suivant la fortune et les revenus des parents. Le maximum est fixé toutefois à 750 francs.

*** **Club des instituteurs français de Vienne.** — A propos de l'article que nous avons donné dans l'*Educateur* sur l'activité de cette association, on nous écrit de la capitale autrichienne que S. E. M. Choffat, notre ministre plénipotentiaire à Vienne, a honoré de sa présence la soirée théâtrale organisée pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de ce club pédagogique.

H. GOBAT.

NEUCHATEL. — Un cours d'histoire à La Chaux-de-Fonds. — La Société pédagogique, section de La Chaux-de-Fonds, a organisé un cours d'histoire en sept leçons et deux conférences publiques, du 24 au 29 mars 1913. Ce cours sera donné par M. Georges Weulersse, docteur ès lettres, professeur au Lycée Carnot à Paris et professeur à l'Ecole normale de Saint-Cloud. Le sommaire de ce cours, qui a pour titre : « La Révolution française 1789-1815 », est le suivant :

Lundi 24 mars. — Première leçon : *Le nouveau régime.* — La Déclaration des Droits de l'Homme. Examen critique de quelques réformes principales accomplies par la Constituante. Conclusion : Problèmes toujours actuels, éclaircissements du passé à la lumière du présent. L'histoire de la Révolution, conseillère de prudence et de hardiesse.

Mardi 25 mars. — Deuxième leçon : *Le chute de la Royauté et l'avènement de la République.* — Une grande question historique : Pourquoi la royauté française est-elle tombée ? Double réponse :

1^o La royauté s'est compromise en liant sa cause à celle des ordres privilé-

giés. (Serment du Jeu de Paume, séance royale, prise de la Bastille, décrets de la nuit du 4 août.)

2^e La royauté s'est ruinée en séparant sa cause de celle de la patrie. (Appel aux mercenaires, tentative d'émigration ; étude type d'une journée révolutionnaire : caractères du mouvement, préliminaires et phases de la journée, conséquences immédiates.) Conclusion : Comment la République a dû et comment elle a pu remplacer la monarchie. Réflexions sur les conditions d'existence de tout gouvernement : le progrès social, la sécurité nationale.

Mercredi 26 mars. — Troisième leçon : *La défense nationale et le gouvernement de Salut public*. — Nécessité de ne pas séparer, dans l'histoire en général et dans l'étude de la Révolution en particulier, l'histoire intérieure de l'histoire extérieure.

1^e *La guerre, grande épreuve des gouvernements* : La leçon de Valmy. Importance des forces morales.

2^e *Tableau du gouvernement de Salut public* : Un gouvernement organisé qui est en contradiction absolue avec les principes de la Déclaration des Droits de l'homme.

Conclusion : Justification partielle et relative du régime de la Terreur par la gravité du péril national. La guerre aboutissant à l'invasion ou à la conquête devait être funeste à la liberté. La paix nécessaire au progrès normal de la démocratie.

Jeudi 27 mars. — Quatrième leçon : *L'avènement de Bonaparte*. Le rôle des grands hommes.

1^e Les origines : Révélation des traits caractéristiques du futur dictateur. Analyse biographique. Tableau d'un coup d'Etat.

2^e L'œuvre du Consulat : Ralliement ou asservissement des forces morales anciennes et nouvelles.

Conclusion : Bonaparte a-t-il consolidé ou faussé l'œuvre de la Révolution ? L'erreur de la bourgeoisie française.

Vendredi 28 mars. — Cinquième leçon : *La Campagne de Russie*. — Un récit dramatique.

1^e L'apogée impériale. Grandeur précaire. Causes et prétexte de la rupture. La prétendue lutte de l'Occident civilisé contre l'Orient barbare.

2^e L'invasion : Elle tourne au désastre. Jugement sur la guerre d'extermination faite à l'envahisseur.

3^e La retraite : Napoléon vaincu par la nature autant que par les hommes.

Conclusion : Ce que l'empereur aurait pu faire après la fin de l'aventure. Comment il perd la France en s'obstinant à sauver l'empire.

Samedi 29 mars. — Sixième leçon : *Le Congrès de Vienne. Tableau de l'Europe en 1815*. — Intérêt de l'histoire diplomatique. Utilité des tableaux d'ensemble.

1^e Le Congrès : Le droit et la force ; la doctrine des vainqueurs et celle des vaincus.

2^o Un continent bouleversé : Les grands triomphateurs (Angleterre et Russie) ; les seconds vainqueurs (Autriche et Prusse) ; la grande vaincue (La France).

Conclusion : Le bénéfice net de l'Europe. Les droits de l'homme et le droit des peuples. Nationalités et équilibre international. Le prix du progrès.

La septième leçon sera une *Démonstration pédagogique sur la Chine et le Japon* (avec projections lumineuses). Elle aura lieu le 26 mars.

Quant aux deux conférences publiques elles auront pour sujet : *La question balkanique à travers les âges.* (Projections lumineuses.)

Vendredi 28 mars. — Première conférence : *Des origines à 1815.* — Définition de la « question » dans le temps et dans l'espace.

1^o Les personnages du drame : Grecs, Roumains, Bulgares, Serbes et Turcs. Leur entrée en scène successive du VII^{me} au XV^{me} siècle.

2^o Le débordement de la puissance turque : De la prise de Constantinople au siège de Vienne. La supériorité militaire : les janissaires. Les étapes triomphales. Les germes de faiblesse. Corruption byzantine et orgueil musulman.

3^o Les démembrements extérieurs : Les ambitions alliées ou rivales de l'Autriche et de la Russie. La double intervention protectrice de la France et de l'Angleterre.

Conclusion : L'empire n'échappe à un partage que grâce à l'opposition d'intérêts qui divise les puissances.

Samedi 29 mars. — Deuxième conférence : *De 1815 à 1913.* — La question balkanique prend une autre tournure par le réveil des nationalités que l'empire tenait asservies.

1^o Les progrès de la dissolution intérieure : Insuffisance des réformes tentées par le gouvernement turc. Affranchissement successif de la Grèce, de la Serbie, de la Roumanie, de la Bulgarie, du Monténégro. Le contrôle de l'Europe.

2^o Le « fara da se » des Etats balkaniques. Les rivalités qui séparent les nationalités chrétiennes jointes à la protection de l'Europe maintiennent encore quelque temps ce qui reste de l'empire. Au lendemain de la Révolution jeune-turque, la coalition des Etats balkaniques en dehors de l'Europe ou à peu près, réduit à l'impuissance et presque au néant la Turquie d'Europe.

Les membres du corps enseignant peuvent bénéficier de tout le cours (9 conférences) pour 6 francs. Chaque conférence séparément, 1 franc. On ne saurait trop engager les membres du corps enseignant à profiter de cette occasion que leur offre la Société pédagogique de La Chaux-de-Fonds.

L. Q.

ALLEMAGNE. — Du 4 au 16 août 1913 aura lieu à Iéna le 25^e cours de vacances. De 25 qu'il était au début, le nombre des participants est monté à 750. Pour renseignements et programme s'adresser à la rédaction de l'*Educateur*.

PARTIE PRATIQUE

MÉTHODE POUR L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE (suite).

(*1^{re} année. — Programme de grammaire*) : Le nom commun. — Le genre. — Le nombre. — Pluriel des noms terminés par au, eu, (pas de règles d'exceptions.) L'article. — Les déterminatifs ¹ (sauf, son, ses, étudiés en II^{me} année.) — L'adjectif qualificatif et son accord. — Le présent des verbes auxiliaires et des verbes réguliers de la 1^{re} conjugaison. — Accord du verbe avec son sujet, (ne pas parler du *pronom*). — Est, et.

Leçon-type.

Nous sommes, je suppose, à la rentrée des classes :

CAUSERIE : La rentrée des classes, l'école.

VOCABULAIRE : Mots (noms) choisis dans la causerie et se rapportant à la classe, aux objets qui s'y trouvent ; ces noms seront désignés par les élèves, et le maître fera choix de ceux qui se trouvent inscrits dans le vocabulaire, pour les écrire sur le tableau noir.

GRAMMAIRE : S'aider des noms choisis pour présenter une leçon sur le *nom commun* et *le genre*.

Les élèves trouveront des séries de noms masculins, des séries de noms féminins (objets se rapportant à la classe); ils indiqueront le genre des noms inscrits sur le tableau (5 à 8 mots par jour, suivant leur difficulté orthographique et le savoir des enfants). — Construction de petites phrases, de petits exercices ² renfermant ces mots, phrases très simples n'offrant pas des règles grammaticales devançant le programme.

Parmi ces phrases, en choisir deux ou trois, les inscrire au tableau noir (mémoire visuelle ³) et les faire suivre des noms à apprendre placés par séries noms masculins, noms féminins. — Faire épeler à haute voix (mémoire auditive et rythmique) une ou deux fois, phrases et mots. — Effacer. — Faire répéter la leçon individuellement par quelques élèves, puis collectivement. — Indiquer le chapitre du vocabulaire où se trouvent les mots de la *leçon*. — Le lendemain, les élèves réciteront par écrit (mémoire motrice) et *par cœur* la leçon donnée, ils pourront, parmi les phrases citées, choisir celle qui leur plaira.

REMARQUES : Au début, il est préférable, dans l'étude du *genre*, d'employer devant les noms d'abord : un, une, puis les autres déterminatifs et enfin les articles le, la, les, ceci à cause de l'*élision*, source d'erreurs de sens et de genre chez les petits. Qui de nous n'a vu écrit : *l'école*; *la vaine*; *les ponges*; *du l'égume*, *de la laine*, etc.?

Quant aux mots : verbes, mots invariables, noms et adjectifs *indispensables* au sens d'une *leçon* et qui ne se trouvent pas dans le vocabulaire ⁴ le maître

¹ Sont rangés sous cette rubrique les adjectifs déterminatifs, possessifs, etc., mon, ton, ... un, une...

² Plus tard de petites dictées, de petites compositions.

³ Mémoire visuelle : l'écriture calligraphiée, mise en parallèle avec l'écriture imprimée.

⁴ Pour les noms, éviter de prendre dans le vocabulaire des années suivantes.

les inscrira au tableau noir où il les laissera jusqu'après récitation et correction de la dite *leçon*:

Ainsi : 1^{re} leçon : *Causerie* : la classe. *Vocabulaire* : Chapitre : l'école. *Grammaire* : le nom ; le genre.

Leçon : Le maître me montre dans la classe¹ : (Un élève montre dans la classe : — Il y a dans la classe : — Dans la classe, voici :

un pupitre,	un sac,	une porte,
un tableau,	une planche,	une éponge, etc.

Dans le sac de ce petit garçon (de cette petite fille) il y a :

un livre,	un crayon,	une boîte,	une règle,
un cahier,	un couteau,	une plume,	une couverture, etc.

Même genre d'exercices, mais en unissant deux noms par *et*, et en choisissant d'autres déterminatifs. — En joignant par *ou*, (si c'est possible).

Exemple : Dans mon sac, il y a :

mon cahier	et ma plume,
mon crayon	et ma règle, etc.

Telle est la leçon-type, qui, avec quelques variantes, laissées à l'initiative de l'institutrice, se répétera pour chaque leçon de vocabulaire.

2me leçon.

CAUSERIE (ou leçon de choses) : un objet choisi parmi les fournitures de l'écolier.

VOCABULAIRE : même chapitre, (suite),

GRAMMAIRE : Etude des trois premières personnes du singulier du présent du verbe *avoir*.

Dans l'armoire de la classe :

J'ai mon sac	et ma boîte de couture,
Tu as ton dé	et ta pelote,
Elle a une bobine	de fil.

Dans mon sac d'école, il y a un cahier d'écriture, un livre de lecture, un modèle de dessin.

Mêmes exercices en employant les deux premières personnes : Dans mon sac d'école, j'ai..... ou tu as..... Dans ma boîte de couture, j'ai..... ou tu as..... (avec d'autres noms), etc.

3me leçon.

CAUSERIE : L'automne.

VOCABULAIRE : Chapitre de l'automne.

GRAMMAIRE : L'adjectif qualificatif, genre de l'adjectif qualificatif.

Voici l'automne, voici : du raisin blanc, une pomme rouge, une noix fraîche², une prune juteuse, un gland brun.

Voici l'automne, maman me donne : cette pomme rouge et douce, cette noisette grasse et savoureuse, etc.

¹ Éviter les phrases renfermant les difficultés suivantes : Mon maître nous montre dans la classe... On voit dans la classe, etc.

² Les adjectifs, ne se trouvant pas dans le vocabulaire, seront inscrits au tableau et appris à l'école (voir remarque dans la « leçon-type »).

En automne, j'ai du raisin doux ; tu as une poire juteuse ; il a une prune sucrée ; elle a..... ; ce garçon a..... ; cette fille a..... ; etc.

En automne, il y a sur la haie la graine de la clématite ; sur le chêne, le gland ; dans la vigne, du raisin ; dans le jardin, le chou, la carotte, le céleri, la rave ; etc.

(A suivre.)

M. MÉTRAL.

(*Degrés intermédiaire et supérieur.*)

RÉDACTION

Le travail du fer.

Les ouvriers qui travaillent le fer :

Le forgeron, le maréchal ferrant, le serrurier, l'ajusteur, le tourneur, le ferblantier, le chaudronnier, le quincaillier, le cloutier, etc.

Les outils qui servent à travailler le fer :

Le marteau, le ciseau, le burin, la lime, le poinçon, la mèche, les cisailles, les pinces, les tenailles, la batte, le matoir, l'enclume, la bigorne, l'étau, etc.

Les principaux objets en fer :

La pioche, le pic, la pelle, la bêche, le fer à cheval, le soc, le coute, le clou, la pointe, la clé, la serrure, la charnière, le seau, l'arrosoir, etc.

Le forgeron.

Faites le portrait du forgeron de votre village.

Sommaire : Son portrait physique, Son costume. Son caractère.

SUJET TRAITÉ.

Le forgeron du village a environ quarante ans. C'est un homme robuste, dont les bras sont bien musclés. Son visage est un peu noirci par la poussière du charbon. Ses mains sont noires et calleuses.

Il porte devant le corps un tablier de cuir qui le protège du feu. Le plus souvent, il enlève sa veste, et sa chemise onverte laisse voir sa poitrine.

Il fait peur aux tout petits garçons. Il n'est pourtant pas méchant et les enfants entrent souvent dans sa forge pour regarder les belles étincelles qui jaillissent du fer rouge. Il n'est pas triste non plus et chante le matin aussi tôt que les coqs.

Pour ferrer un cheval.

Sommaire : Le fermier a amené son cheval chez le maréchal ferrant. On le terre. Décrivez la scène.

SUJET TRAITÉ.

Coco, le bon cheval gris du fermier, est attaché à un anneau dans la cour du maréchal. Il reste bien tranquille et un enfant chasse les mouches qui l'importunent. Le maréchal lui fait lever un pied de devant. Il l'appuie sur son genou et, avec des tenailles, il arrache les clous qui retiennent le fer presque usé.

Le vieux fer est enlevé. « Allons, Coco, un peu de patience ! » Avec un outil tranchant, le maréchal enlève un peu de corne. Puis il va à la forge, choisit un fer tout neuf, le met dans le foyer, tire le soufflet, façonne un peu le fer sur l'en-

clume. Le fer est encore chaud quand on l'applique sur le sabot du cheval. La corne grésille et fume. Le maréchal prend de longs clous brillants et les enfonce un à un pour maintenir le fer.

Coco ne sent rien. Il semble même content et, de temps en temps, tourne la tête pour regarder l'ouvrier.

Le forgeron au travail.

(*Degré supérieur.*)

Sommaire : L'ouvrier. Le cadre. Les actions. Réflexions.

SUJET TRAITÉ.

Entrons dans la forge dont les vitres s'illuminent. Nous y verrons un brave ouvrier au travail.

Depuis plus de trente ans il manie le marteau, le père Jérôme. Aussi comme son torse est robuste, et comme ses bras sont puissants ! Son visage est un peu ridé et la poussière du charbon y laisse des taches grises. La bonté et la gaieté se lisent dans ses yeux clairs.

Autour de lui, la forge étale son désordre pittoresque. Au-dessus du soufflet difforme nichent les araignées. Les marteaux de toutes grosseurs sont placés dans toutes les positions autour de l'enclume luisante. Près de la porte, une machine à percer montre son mécanisme compliqué. Les ciseaux, les burins, les limes sont sur l'établi, près de l'étau. Aux poutres du plafond sont accrochés les fers des chevaux. Dans un coin de l'atelier se trouvent des pioches et une charrue à réparer.

Au travail ! Le soufflet gémit, le brasier rougeoie. Avec une pince, le forgeron en sort un bloc de fer étincelant. Il le pose sur l'enclume, le tourne et le retourne tandis que vingt fois le marteau s'abat en faisant voler des parcelles de fer. Et le morceau de fer façonné, placé dans les mâchoires de l'étau, est achevé au moyen de la lime. C'est un coutre de charrue, que les labours rendront luisant.

Le forgeron aime son métier qui lui donne des bras robustes et un cœur léger. Depuis longtemps il forge les socs qui déchirent le sein de la plaine féconde, et il lui semble que toutes les récoltes du village lui appartiennent un peu.

(D'après le *Manuel général.*)

ENCORE UNE LETTRE D'AFFAIRE.

Mézières, le 15 mars 1913.

Direction de l'Union artistique

Genève.

Monsieur,

J'ai appris par un ami la renommée de votre maison et les soins que vous apportez à la fabrication des instruments de musique que vous fournissez. Cette raison m'engage à vous commander un violon de concert, du prix de fr. 195, numéro 17 de votre catalogue qui m'a été adressé dernièrement.

Espérant que vous me livrerez un instrument irréprochable à tous les points de vue, je vous prie, Monsieur, d'agréer mes civilités empressées.

(Mx)

E. CAVIN.

ORTHOGRAPHE. *Degré intermédiaire.*

Les plantes.

Les plantes fournissent des aliments et des remèdes. Leurs espèces et leurs vertus sont innombrables. Elles ornent la terre, elles donnent de la verdure, des fleurs odoriférantes et des fruits délicieux. Les arbres s'enfoncent dans la terre par leurs racines, comme leurs branches s'élèvent vers le ciel. Leurs racines les défendent contre les vents et vont chercher tous les sucs destinés à la nourriture de leur tige. Les branches distribuent la sève. En été, ces rameaux nous protègent contre les rayons du soleil, en hiver, ils nourrissent la flamme qui conserve en nous la chaleur.

FÉNELON.

VOCABULAIRE. — Fournir, l'aliment, le remède, l'espèce, la vertu, innommable, odoriférant, délicieux, s'enfoncer, défendre, la nourriture, destiné, la sève, distribuer, le rameau, protéger, le rayon, la flamme, conserver.

Mots semblables. *L'aliment*, la nourriture, le manger. Le *remède*, le médicament, la potion. *L'espèce*, la race, la famille, le groupe. La *vertu*, la qualité. *Distribuer*, donner, partager. (Mots commençant et se terminant de la même manière.) *Innombrable*, inguérissable, inhabitable, innommable, inimaginable, insolvable. *Délicieux*, vieux, creux, curieux, capricieux, envieux. *Le rameau*, le tonneau, le bateau, le jumeau, le jouvenceau, le cerceau, le grumeau, le cerveau. *Journal journaux*, canal canaux, cheval chevaux, etc. *Protéger*, projeter, profiler, proclamer, procurer, prolonger, profiter.

GRAMMAIRE. — *Etude du nom.* — Chercher tous les noms de la dictée en indiquant leur genre et leur nombre. Copier ensuite ces noms en mettant au *singulier* ceux qui sont au *pluriel* et vice versa. Après l'exercice faire trouver la règle générale que l'on copiera également : « *On forme le pluriel des noms en ajoutant s.* »

Permutations. Lire et copier la dictée en la mettant au singulier. Ex : « La plante fournit un aliment et un remède ». Ensuite souligner les noms qui tous sont des noms communs de choses. — Lire et copier la dictée en mettant les verbes au futur simple.

Degré supérieur. — Couche de soleil sur la Jungfrau.

Un coup de vent frissonna dans les sapins, tira des plaintes de la forêt, apporta des sons lointains. Le soleil s'était caché derrière une cime invisible. Et voici que, ce même coup de vent écartant les nuages, la lumière se concentra, plus crue, sur la Jungfrau, qui apparut plus nette, avec les détails de sa prodigieuse architecture. On distinguait les contreforts puissants, les hardis éperons, les rochers qui trouaient ou gonflaient la neige, les dégradations du glacier où des grisailles indiquaient les crevasses ou les séracs.

L'ombre avait recouvert toutes les pentes boisées. Elle continuait son irrésistible ascension sur les pentes de la Jungfrau, qui la bravait par sa hauteur, tout en la subissant ; et l'on en voyait la tache énorme, au dessin régulier, gagner peu à peu sur la lumière avec la force tranquille de l'inévitable.

(*L'ombre s'étend sur la montagne.*)

EDOUARD ROD.

VOCABULAIRE. — La Jungfrau, frissonner, la plainte, se concentrer, prodigieux, l'architecte, le contrefort, l'éperon, la dégradation, les grisailles, la crevasse, la sérac, l'ascension.

Sommets des Alpes bernoises. La Jungfrau, l'Eiger, le Moine, le Finsteraarhorn, le Schreckhorn, le Wetterhorn, le Breithorn, la Blumlisalp, l'Altels, le Wildstrubel, le Wildhorn, l'Oldenhorn.

Haute montagne. Le glacier, le névé, la crevasse (longitudinale, latérale, transversale), la «rimaye», la moraine (latérale, médiane, frontale, profonde), le bloc erratique, la cascade, la neige persistante, l'avalanche, le couloir, le cirque, le torrent, la roche striée, la boue glaciaire, le sérac, le précipice.

Homonymes. La plainte, la plinthe; la forêt, le foret; le coup, le cou, il coud; la hauteur, l'auteur; le dessin, le dessein.

Préfixes, contre, contro, contra (expriment l'opposition). Contrefort, contredanse, contredire, contrevent, contrefaçon, contrescarpe, contre-ordre, contretemps, contre-épreuve, contre-amiral, à contre cœur, controversé, contradiction, contraste.

GRAMMAIRE. — *L'idée de possession.* — Chercher les adjectifs possessifs de la dictée en indiquant leur genre et leur nombre. *Conjuguer* la phrase suivante : « Elle continuait son irrésistible ascension » en soulignant ou en indiquant les adjectifs possessifs. Exemple : *Présent de l'indicatif.* Je continue *mon* irrésistible ascension. Tu continues *ton* irrésistible ascension. Il continue *son....* etc. »

Il ne faut pas confondre *leur* adjectif possessif qui forme son pluriel avec *s*, et *leur* pronom personnel qui est le pluriel de *lui*. Exemple : Il *lui* a parlé. Il *leur* a parlé.

Permutations du verbe. Lire la dictée en mettant les verbes au présent de l'indicatif. — Copier la dictée en écrivant les verbes au passé indéfini et en soulignant les adjectifs possessifs. A la fin de l'exercice copier et souligner : *L'adjectif possessif se place devant un nom pour indiquer la possession.*

PAUL CHAPUIS.

COMPTABILITÉ

Chez le marchand de fer.

(1^{ere} année. — Note.) M. J. Maréchal, forgeron à Ferreyres, a reçu le 15 mars 1913, les marchandises suivantes de MM. Cloux & Cie, négociants à Cossigny :

8 barres de fer de 12,5 kg. chacune à fr. 0,27 le kg.; 6 barres de fer de 18,4 kg. chacune à fr. 0,25 le kg.; 24,8 kg. fer de Suède à fr. 0,36 le kg.; 25 kg. fer à cercle à fr. 0,30 le kg.; 37 kg. fer plat à fr. 0,31 le kg.; 34,5 kg. tôle ordinaire à fr. 0,28 le kg.; 62 kg. tôle douce à fr. 0,42 le kg.; 250 rivets à fr. 1,20 le mille; 750 dits à fr. 2,40 le mille; 3 douzaines dents de herse pesant chacune, avec son écrou, 420 g. à fr. 0,80 le kg.; 30 fiches à fr. 0,60 la paire.

Etablissez et acquittez la facture. Escompte 4 %.

Solution : fr. 27 + fr. 27,60 + fr. 8,93 + fr. 7,50 + fr. 11,47 + fr. 9,66 + fr. 26,04 + fr. 0,30 + fr. 1,80 + fr. 13,61 + fr. 9 = fr. 141,40.
Escompte fr. 5,66. Net fr. 135,74.

(2^e année. — *Devis.*) Monsieur Barraud, propriétaire, demande à M. Dufey, serrurier à Ferlens, de bien vouloir lui établir un devis pour la fourniture d'une clôture en fer à poser sur trois côtés d'un jardin carré de 24,5 m. de côté. Cette clôture comprend : a) *fournitures* : 2 filières (une en haut et une en bas) de fer plat de 5 cm. de large et 4 mm. d'épaisseur, valant fr. 30 % kg. (densité 7,5) ; 504 barreaux de fer mi-rond pesant chacun 0,850 kg. ; 72 dits à sceller dans la maçonnerie de base et pesant 0,975 kg. pièce ; 54 arcs-boutants de 0,450 kg. chacun, barreaux et arcs-boutants à fr. 34 % kg. ; 1370 rivets à fr. 4,80 le mille.

- b) *Transport* des fers à pied d'œuvre, fr. 1,50 par q.
c) *Main-d'œuvre*: Forer les trous pour les rivets, river, poser et sceller la clôture, fr. 1,60 par m. courant, y compris la fourniture du ciment nécessaire au scellage.
d) *Peinture*: (2 couches dont une de minium) fr. 0,90 par m. courant, fournitures comprises.
e) *Frais généraux*: 12 1/2 % des dépenses de main-d'œuvre et peinture.
f) *Bénéfice*. Il doit représenter le 4 % de toutes les dépenses, frais généraux compris.

**Devis présenté par M. Dufey, serrurier à Ferlens,
à Monsieur Barraud, propriétaire.**

	Fr.	C.
a) <i>Fournitures</i> : filières 147 m. × 0,05 m. × 0,004 m. = 29,4 dm ³ 29,4 × 7,5 = 220,5 kg. à fr. 30 % kg.	66	15
504 barreaux de 0,850 kg. chacun = 428,4 kg. 72 » 0,975 kg. » = 70,2 kg.		
54 arcs-bout. » 0,450 kg. » = 24,3 kg.		
Total 522,9 kg. à fr. 34 % kg.	177	79
1370 rivets à fr. 2,40 le mille	3	29
b) <i>Transport</i> des fers à pied d'œuvre 743,4 kg. à fr. 1,50 le q.	11	15
c) <i>Main-d'œuvre</i> : 73,5 m. de clôture à fr. 1,60 le m.	117	60
d) <i>Peinture</i> : 73,5 à fr. 0,90 le m.	66	15
e) <i>Frais généraux</i> : 12 1/2 % de fr. 183,75 (main-d'œuvre et peinture)	22	97
f) <i>Bénéfice</i> : 4 % de fr. 465,10 (total des dépenses)	18	60
Montant du devis fr.	<u>483</u>	<u>70</u>

AVIS DE LA GÉRANCE

Nos abonnés de l'étranger qui ne l'ont pas encore fait, sont priés de nous faire parvenir au plus tôt par un chèque ou par mandat postal le montant de leur abonnement.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecole primaires

Lutry.— La place de maîtresse de l'Ecole enfantine est au concours.

Fonctions légales.

Traitemen: Fr. 850.— par an pour toutes choses.

La titulaire sera tenue d'habiter le territoire de la commune.

Adresser les offres de service au Département de l'Instruction publique et des cultes, 1^{er} service jusqu'au 25 mars 1913, à 6 heures du soir.

Collège classique cantonal

Des cours de raccordement pour entrer en 6^e classe seront ouverts d'avril à juillet.

Examens d'admission: vendredi 28 mars, à 8 h. du matin.

Inscriptions: 15 au 20 mars. **Pièces à produire:** acte de naissance, certificat de vaccination, carnet scolaire.

Contribution scolaire: 20 francs.

Ces cours sont avant tout pour les élèves des écoles primaires.

Enseignement secondaire.

Des examens auront lieu, à Lausanne, en 1913 :

a) à partir du 15 avril, en vue de l'obtention du brevet, de **maîtresse secondaire** et des brevets spéciaux pour l'enseignement de la **comptabilité** et de la **gymnastique** ;

b) en novembre pour l'enseignement de l'**anglais**.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le 25 mars.

Joindre à la demande un **curriculum vitae**, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études. H 30789 L

Un avis ultérieur rappellera l'examen d'anglais et fixera le délai d'inscription.

INSTITUTEUR

expérimenté, énergique, demandé comme maître interne dans institut.

Offres écrites sous chiffre Z 10959 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

DICTIONNAIRE

Nouveau Larousse illustré serait acheté d'occasion par L. DONY, Villars s. Ollon.

EPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Epargne**, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS
SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VÊTEMENTS
confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10% Escompte à 30 jours
aux membres de la S.P.V.



JULES CAUDERAY
ELECTRICIEN
Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Max Schmidt & C^{ie}



24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2
LAUSANNE

Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.

Cordonnerie de la Louve

J. REGAMEY & MARENDAZ

Téléphone 3995 8, rue de la Louve, 8 Téléphone 3995

CHAUSSURES : Confections en tous genres sur mesure

SE CHARGE DE TOUTES REPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — *dans les 24 heures* — Service à domicile

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGER-BMOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Grand pensionnat de jeunes gens de la Suisse romande cherche

MAITRE INTERNE

possédant brevet secondaire. Enseignement langue française, mathématiques, sciences physiques et naturelles, géographie, cosmographie.

Entrée en fonction 1er Avril. Adr. offres avec photogr. sous P 4417 X à **HAA-SENSTEIN & VOGLER, GENÈVE.** H 4417 X

IMPRIMERIES RÉUNIES

Travaux en tous genres pour l'industrie et le commerce.

PIANOS DROITS

LE plus GRAND CHOIX

MUSIQUE
HARMONIUMS
INSTRUMENTS
à
CORDES
et à
VENT
et
ACCESSOIRES
GRAMOPHONES
PHONOLAS
ORCHESTRIONS
INSTRUMENTS
en tous genres
LIBRAIRIE
musicale
ABONNEMENTS
LIBRAIRIE
théâtrale

FÖETISCH FRÈRES — (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical

et

Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHATEL

PIANOS A QUEUE

PRIX MODÉRÉS

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — N° 12.

LAUSANNE — 22 Mars 1913.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annances :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gebat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Le Musée pédagogique de Fribourg

dont la Bibliothèque comprend 16 000 volumes, envoie gratuitement son catalogue à tous les membres du corps enseignant suisse qui le lui demandent. En outre, moyennant un abonnement annuel de 2 francs, il paie tous les frais de port aller et retour (abonnement postal), des ouvrages qui lui sont demandés, sans frais aucun pour les intéressés.

Fribourg, le 13 février 1913.

Le Directeur :

LÉON GENOUD.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

LAROUSSE MÉDICAL ILLUSTRÉ

Encyclopédie médicale à l'usage des familles

Rédigé dans un esprit de *saine vulgarisation scientifique*, merveilleusement illustré, en grande partie par la *photographie d'après nature*, et contenant de nombreuses et superbes *planches en couleurs*, le *Larousse médical* met à la disposition des familles, en matière de médecine et d'hygiène, un guide tel qu'il n'en avait encore jamais été fait, aussi pratique, aussi moderne, aussi largement documenté que possible. C'est dans tous les foyers qu'il doit avoir sa place.

Les membres du corps enseignant y trouveront la matière de très utiles leçons de choses.

Le *Larousse médical illustré* à paru d'abord par fascicules *hebdomadaires* à 60 centimes.

L'ouvrage est aujourd'hui complet et forme un splendide volume (1300 pages, 2462 gravures, 78 planches en noir, 36 planches en couleurs) qui permet d'apprécier l'importance et la valeur de cette œuvre remarquable, unique en son genre.

Prix broché fr. 34.—

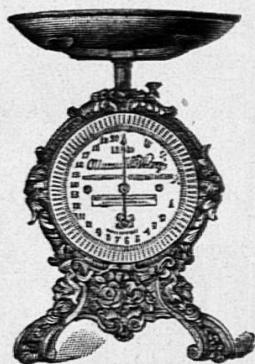
Relié demi-chagrin fr. 40.—

(Payables aussi en 8 versements mensuels de fr. 5.)

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosse, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.

Les personnes désireuses de se présenter aux examens du

Diplôme intercantonal romand

pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère (degré inférieur), sont priées de s'inscrire, jusqu'au 31 mars 1913, auprès du président du jury, M. le professeur J. Bonnard, 7, Avenue Davel, à Lausanne. H30967L

INSTITUTEUR

expérimenté, énergique, demandé comme maître interne dans institut.
Offres écrites sous chiffre Z 10959 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Naturité

500 élèves en 4 ans
Les plus beaux succès

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Enseignements et conférences gratuits.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS
SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VÊTEMENTS
confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 0/0 Escompte à 30 jours
aux membres de la S.P.V.

